

Mardi 14 octobre 2014

Féru de nautisme, Emmanuel van den Broek a créé Universail, une plateforme en ligne qui permet aux plaisanciers de faire entretenir leur bateau par des artisans. Un concept qu'il s'apprête à exporter.



D'un côté, des plaisanciers peu bricoleurs. De l'autre, des artisans compétents. Il n'en fallait pas plus à Emmanuel van den Broek pour concevoir un projet. Ce Nantais passionné de voile a créé, en 2011, Universail, qui fait le lien entre les plaisanciers et les artisans prêts à entretenir et réparer des bateaux : carénage, révision du moteur...

Les artisans sélectionnés pour leur compétence interviennent sur tous types de chantiers. Ils deviennent alors l'interlocuteur unique du plaisancier qui peut suivre l'avancée des travaux. « **C'est une solution simple et efficace, car un bateau nécessite beaucoup d'entretien alors qu'il sort onze jours par an en moyenne** », fait valoir Emmanuel van den Broek, installé sur l'île de Versailles, à Nantes.

[Cap à l'international](#)

Les plaisanciers sont plus de 11 000 inscrits sur la plateforme. Ils pourraient atteindre les 20 000 d'ici à la fin 2015. C'est en tout cas l'objectif que se fixe Emmanuel van den Broek. Sa clientèle est variée. Elle rassemble aussi bien des clients français possédant un bateau dans la région ou en Méditerranée que des clients anglais propriétaires d'une embarcation en France.

« Notre réseau d'artisans est présent uniquement en France, mais nous le déploierons à l'étranger en 2015. À terme, il faut que l'on ait des relais partout dans le monde », avance-t-il. Pour y parvenir, il souhaite recruter du personnel en plus de ses deux salariés.

Des convictions

Il y a encore trois ans, il était seul. Il avait alors 25 ans et portait ce projet au sein de l'école de commerce Audencia. Projet pour lequel il obtient une bourse de 900 € pour une durée de six mois. Le temps de tester l'idée et de trouver des investisseurs. Ces derniers ne se font pas attendre. **« Des compagnies d'assurance ont été intéressées car 50 % des interventions des sauveteurs en mer sont dues à des défauts d'entretien de bateaux. Il n'y a pas de contrôle technique »**, souligne Emmanuel van den Broek.

De son côté, la chambre de commerce et d'industrie a aidé l'entrepreneur à se faire connaître, notamment des gestionnaires de port. Puis le bouche à oreille a bien marché auprès des plaisanciers et artisans. Si son entreprise se développe, Emmanuel van den Broek demeure vigilant. **« Je reste à l'écoute des utilisateurs de la plateforme et me remets parfois en question. Lorsqu'on est entrepreneur, il faut avoir des convictions, pas de certitudes »**, sourit-il.